

Syndicat UNSA-UPPAMer
DDTM d'Ille-et-Vilaine
SET de Saint-Malo - CS 51704
2, rue de l'astrolabe
35417 SAINT-MALO cedex
Téléphone (siège) : 02 99 20 64 76

Objet : Création d'une section nationale au sein de l'ENIM

Référence : Décret N° 82-447 du 28 mai 1982 modifié

Affaire suivie par : Patrice Beaulieu , secrétaire général

Le Secrétaire Général
du syndicat UNSA-UPPAMer

au

Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine (ENIM)

Saint-Malo, le 27 juin 2016

Monsieur le Directeur,

Suite au congrès du syndicat UNSA-UPPAMer qui s'est déroulé à Saint-Malo les 2 et 3 juin 2016 , j'ai le plaisir de vous informer de la création d'une section nationale au sein de votre établissement .

La composition du bureau de la section nationale ENIM est la suivante :

Secrétaire National :

- Jacques LANGLOIS CPA Paimpol

Trésorier :

- Pascal DUPONTREUE SCM Périgny

Membres :

- Alain FOLIN DMG Périgny
- Valérie DAUMONT SCM Lorient
- Manuela CHAIGNEAU AC Lorient
- Maïté LESSIRARD CCMA Saint-Malo
- Sylvie TOUDIC CCMA Saint-Malo
- Magali BARGAIN CPA Paimpol
- Cathy PROVOST CPA Paimpol
- Valérie JULOU CPA Paimpol
- Véronique LANGLOIS CPA Paimpol

Je vous remercie de bien vouloir faire attribuer aux agents qui composent cette section les droits syndicaux attachés.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués

Patrice BEAULIEU
Secrétaire Général
du syndicat
UNSA - UPPAMer

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrice Beaulieu', written in a cursive style.

Copie : Monsieur le secrétaire général de l'ENIM